

**AMENAGEMENT DU SECTEUR
DU BOSSONNET**

**Echange entre HUDRY-PRODON
et la commune de LA CLUSAZ**

Echelle : 1 / 200

Bureau principal :
96 avenue de Brogny
74000 ANNECY
T : 04 50 51 07 36
annecy@a2gexperts.com

Bureau secondaire :
8 Route de Champriand
74230 THONES
T : 04 50 32 69 41
thones@a2gexperts.com

www.a2g-geomètres-experts.com

N° DOSSIER	N° PLAN	INDICE	MODIFICATIONS	DATE
2014-536	002 c	-	Etablissement du plan	23.04.2015
		a	Bornage de l'échange	05.05.2015
		b	Nouvelle numérotation du cadastre - DMPC n° 2451U	11.07.2016
		c	Modification projet pour cession à superficie égale	30.07.2021

**PROJET DE DIVISION
PLAN PROVISOIRE**

**Cession par la Commune de LA CLUSAZ
à la Copropriété HUDRY-PRODON/KHLYNOFF**

Ancien N°	Nouv. N°	Contenance cadastrale
1571p	5059	0 a 42 ca
1571p	5060	0 a 11 ca
Total : 0 a 53 ca		

Ancien N°	Nouv. N°	Contenance cadastrale
5061-A	-	0 a 02 ca
5061-B	-	0 a 06 ca
5061-C	-	0 a 05 ca
Total : 0 a 13 ca		

Cession par HUDRY-PRODON à la Commune de LA CLUSAZ

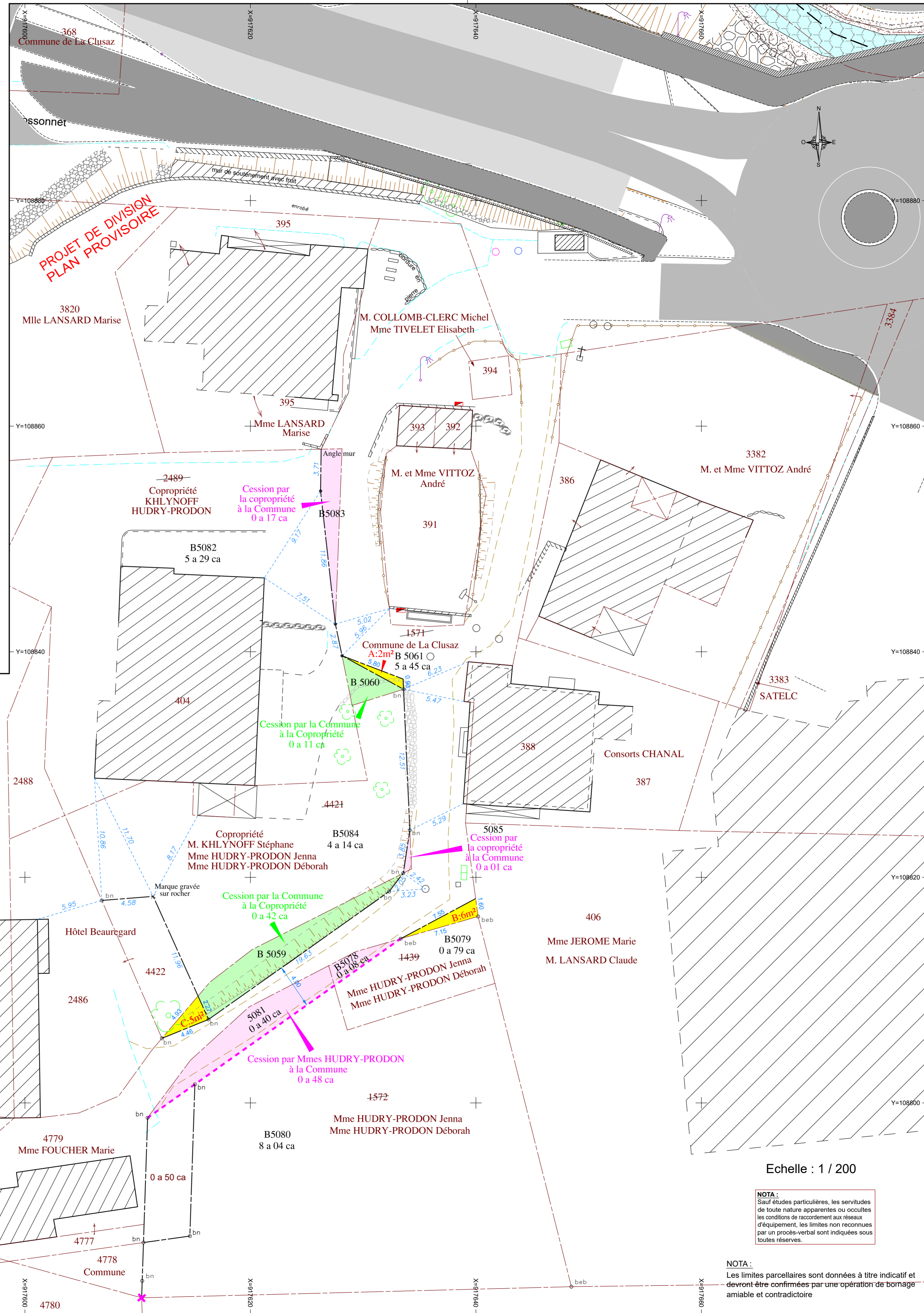
Ancien N°	Nouv. N°	Contenance cadastrale
1439p	5078	0 a 08 ca
1572p	5081	0 a 40 ca
4421p	5085	0 a 01 ca
2489p	5083	0 a 17 ca
Total : 0 a 66 ca		

NOTA :
Sauf études particulières, les servitudes de toute nature apparentes ou occultes les conditions de raccordement aux réseaux d'équipement, les limites non reconnues par un procès-verbal sont indiquées sous toutes réserves.

NOTA :
Les limites parcelaires sont données à titre indicatif et devront être confirmées par une opération de bornage amiable et contradictoire

Les coordonnées planimétriques et altimétriques ont été rattachées par méthode GPS - Système de coordonnées LAMBERT zone II

Seuls les éléments figurant sur ce plan "papier" sont valables. Toutes autres informations présentes dans le fichier informatique de ce plan ne sont pas garanties.



Bornage du 5 mai 2015

SOMMET	X	Y	NATURE
A	917606.82	108817.95	Borne nouvelle béton
B	917611.38	108818.31	Marque gravée sur rocher
C	917616.28	108807.40	Borne nouvelle béton
D	917632.31	108818.74	Borne nouvelle béton
E	917633.55	108820.37	Borne nouvelle béton
F	917634.14	108824.17	Borne nouvelle béton
G	917633.58	108836.68	Borne nouvelle béton
H	917628.13	108839.65	Clou d'arpentage
I	917627.54	108842.45	Clou d'arpentage
J	917626.22	108854.25	Clou d'arpentage
K	917626.27	108857.96	Angle mur

Coordonnées LAMBERT zone II

HOTEL
BEAUREGARD

LEGENDE

	Poteau béton - piquet bois		Bâtiment levé
	Clou d'arpentage		Cote périmétrique
	Borne nouvelle O.G.E.		Limites selon cadastre
	Borne existante pierre		Limite délimitée
	Borne existante béton		Bord de chaussée
			Mur

Echelle : 1 / 200

NOTA :
Sauf études particulières, les servitudes de toute nature apparentes ou occultes les conditions de raccordement aux réseaux d'équipement, les limites non reconnues par un procès-verbal sont indiquées sous toutes réserves.

NOTA :
Les limites parcelaires sont données à titre indicatif et devront être confirmées par une opération de bornage amiable et contradictoire